



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2013

Publication : 19/04/2013

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



ARRÊTÉ

ARS n° 2013/208

CG n° 2013-00147

du 28/03/2013

fixant le calendrier prévisionnel 2013 des appels à projet
médico-social relevant de la compétence conjointe de
l'Agence régionale de santé d'Alsace et du Conseil
Général du Haut-Rhin

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
d'ALSACE,**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL
GENERAL DU HAUT-RHIN,**

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de l'action sociale et des familles notamment ses articles L313-1-1, L313-3, R313-1 à R313-10 ;

ARRETENT

Article 1 :

En application de l'article R 313-4 du code de l'action sociale et des familles, le calendrier prévisionnel des appels à projet médico-social relevant de la compétence conjointe de l'agence régionale de santé d'Alsace et du Conseil Général du Haut-Rhin est fixé en annexe au présent arrêté.

Article 2 :

Les personnes morales gestionnaires des établissements et services médico-sociaux et des lieux de vie et d'accueil peuvent faire connaître leurs observations sur ce calendrier dans les deux mois qui suivent sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 3 :

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Alsace et au bulletin départemental d'information du Conseil Général du Haut-Rhin et pourra être consulté sur les sites internet de l'agence : www.ars.alsace.sante.fr et du conseil général : www.cg68.fr.

Fait en deux exemplaires originaux

Laurent Habert
Directeur général
de l'ARS Alsace

Par délégation
La Directrice générale adjointe

Marie FONTANEL

Le Président du Conseil Général
du HAUT-RHIN


Charles BUTTNER

**Calendrier prévisionnel 2013
des appels à projet médico-social relevant de la compétence conjointe de l'ARS
d'Alsace et du Conseil Général du Haut-Rhin**

• **Champ "personnes âgées"**

Création de places d'accueil de jour	
Capacités à créer	12 places
Année d'ouverture	2013
Territoire d'implantation	Département du Haut-Rhin Territoire de santé 4 – zone de proximité de Mulhouse
Population ciblée	Personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet (incluant des extensions non importantes) : juin 2013 Période de dépôt : juin-août 2013

Création de places d'hébergement temporaire	
Capacités à créer	12 places
Année d'ouverture	2013 et 2014
Territoire d'implantation	Département du Haut-Rhin Territoire de santé 4 – zone de proximité de Mulhouse
Population ciblée	Personnes âgées dépendantes
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet (incluant des extensions non importantes) : juin 2013 Période de dépôt : juin-août 2013

• **Champ "adultes handicapés"**

Création de places de foyer d'accueil médicalisé (FAM)	
Capacités à créer	40 à 60 places par médicalisation de places existantes
Année d'ouverture	2014-2016
Territoire d'implantation	Département du Haut-Rhin Territoire de santé 4
Population ciblée	Personnes souffrant d'un handicap psychique, personnes handicapées vieillissantes, personnes atteintes de déficience intellectuelle
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet (incluant des extensions non importantes) : juin 2013 Période de dépôt : juin-juillet 2013

Création de places de service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)	
Capacités à créer	20 places (extension capacitaire)
Année d'ouverture	2015
Territoire d'implantation	Département du Haut-Rhin territoire de santé 4
Population ciblée	Handicap psychique
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet (incluant des extensions non importantes) : 1 ^{er} trimestre 2014 Période de dépôt : 1 ^{er} trimestre 2014
Capacités à créer	20 places (expérimentation)
Année d'ouverture	2015
Territoire d'implantation	Département du Haut-Rhin
Population ciblée	Adultes atteints de troubles du spectre autistique/autisme dit de haut niveau
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet (incluant des extensions non importantes) : 1 ^{er} trimestre 2014 Période de dépôt : 1 ^{er} trimestre 2014

- **Champ "enfants handicapés"**

Création de places de centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)	
Capacités à créer	10 à 15 places
Année d'ouverture	2015
Territoire d'implantation	Département du Haut-Rhin Prioritairement : territoire de santé 4 – zone de proximité de Mulhouse
Population ciblée	Enfants handicapés toutes déficiences
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet (incluant des extensions non importantes) : 1 ^{er} trimestre 2014 Période de dépôt : 1 ^{er} trimestre 2014
Capacités à créer	10 à 15 places (antenne ou expérimentation CAMSP mobile)
Année d'ouverture	2015
Territoire d'implantation	Département du Haut-Rhin
Population ciblée	Enfants handicapés toutes déficiences
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet (incluant des extensions non importantes) : 1 ^{er} trimestre 2014 Période de dépôt : 1 ^{er} trimestre 2014